

DÉCRYPTAGE DE L'ACTU JURIDIQUE

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



Orange le monde met fin à la violence contre les femmes et les filles

**UNE FEMME EST TUEE TOUTES LES 11 MINUTES PAR UN
MEMBRE DE SA FAMILLE DANS LE MONDE ***

**Source ONUDC 2020*

Exorde

Un symbole et des actions, seize jours d'activisme contre les violences sexuelles et sexistes, du 25 novembre au 10 décembre, plusieurs pays à travers le monde entier se mobiliseront contre ce fléau. Selon des chiffres du UNIFEM une femme sur trois a été violée, battue, forcée à l'acte sexuel ou abusée au moins une fois dans sa vie.

La couleur orange des illuminations n'a pas été choisie au hasard. Depuis 2014, c'est la couleur officielle de la campagne internationale Tous Unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

"La couleur orange symbolise un avenir meilleur et un monde plus juste, sans violence à l'encontre des femmes et des filles".

Les violences faites aux femmes et aux filles prennent des formes très diverses : violences domestiques, harcèlement ou agressions sexuelles, mariage précoce et forcé, exploitation sexuelle, crimes dits "d'honneur" et mutilations génitales féminines, notamment. Qui subit le plus de violence ?



La loi du 28 février 2023 créant une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales a été publiée au journal officiel du mercredi 1 er mars.

Le nombre de femmes tuées par leur conjoint ou leur ex conjoint en France en 2022 est de **118 féminicides recensés, quatre de moins qu'en 2021**, selon un bilan publié samedi par le ministère de l'Intérieur.

Près de 85 000 personnes ont été enregistrées comme victimes de violences sexuelles en 2022 : 45 % pour des viols ou tentatives de viols, 55 % pour d'autres agressions sexuelles.

Femmes et hommes face à la violence

Les femmes sont plus souvent victimes d'un proche ou de leur conjoint. En 2010 ou 2011, 2,2 millions de personnes de **18 à 75 ans** ont subi des violences physiques ou sexuelles. Les hommes sont beaucoup moins souvent que les femmes victimes de viols et d'autres atteintes sexuelles. 22 nov. 2013

Le violentomètre, comment évaluer son consentement ?

Conçu par les Observatoires des violences faites aux femmes, le Violentomètre est un outil simple et utile pour « mesurer » si sa relation de couple est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.

En s'inspirant de supports existant en Amérique latine, cette échelle de consentement permet d'aborder les relations amoureuses du stade « Profite : ta relation est saine quand... » à « Protège-toi, demande de l'aide : tu es en danger quand... », et aide les couples à décrypter, dans leur relation, la présence ou menace de violences sexistes et sexuelles.

La Ville du Havre participe à cette campagne en déclinant le Violentomètre et les numéros utiles en cas de violences sur les sacs à pain d'une cinquantaine de boulangeries à partir du 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

PROFITE Ta relation est saine quand il...	Respecte tes décisions et tes goûts	1
	Accepte tes ami-e-s et ta famille	2
	A confiance en toi	3
	Est content quand tu te sens ignoré-e	4
	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	5
VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a violence quand il...	T'ignore des jours quand il est en colère	6
	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	7
	Rabaïsse tes opinions et tes projets	8
	Se moque de toi en public	9
	Te manipule	10
	Est jaloux en permanence	11
	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	12
	Fouille tes textos, mails, applis	13
	Insiste pour que tu envoies des photos intimes	14
	T'isole de ta famille et de tes ami-e-s	15
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	Te traite de fille quand tu lui fais des reproches	16
	"Pise les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	17
	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	18
	Menace de se suicider à cause de toi	19
	Te touche les parties intimes sans ton consentement	20
	Menace de diffuser des photos intimes de toi	21
	T'oblige à regarder des films pornos	22
	T'oblige à avoir des relations sexuelles	23

Introduction

Le 25 novembre est fêtée la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Une date choisie en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes assassinées sur les ordres du chef d'Etat de la République dominicaine, Rafael Trujillo.

Cette célébration est issue de la 54e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999.

L'ONU a donc décidé de faire du 25 novembre la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Afin de lutter contre les violences faites aux femmes et la discrimination qui en découle, de nombreuses opérations de sensibilisation et de mobilisation sont menées lors de cette journée.

Ce temps fort a pour objectif majeur de lutter contre les violences faites aux femmes qui résultent d'une discrimination à l'égard de celles-ci et d'une persistance d'inégalités entre les hommes et les femmes. Il s'agit réellement d'un problème de dimension mondiale.

Définition juridique

La déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, adoptée en 1993, définit ces violences de la façon suivante « *tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée* ».

La violence contre les femmes est une violation des droits de l'homme en tant que libertés fondamentales.

Il existe de nombreuses formes de violences sexistes ou sexuelles à l'égard des femmes : la violence conjugale, les violences sexuelles, le harcèlement, les outrages sexistes, le mariage forcé...etc.

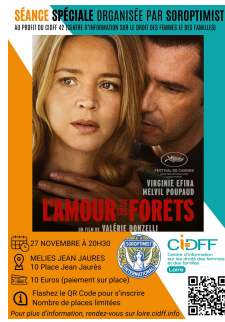
Focus sur les violences conjugales

Les violences conjugales sont punies par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Il s'agit des violences commises au sein des couples mariés, pacsés ou en union libre.

Dans cette dynamique de lutte contre les violences faites aux femmes, sous l'égide du premier ministre Edouard Philippe, le Gouvernement a lancé, en 2019, le Grenelle des violences conjugales. Suite à cette mobilisation, et afin de renforcer la protection des victimes et leurs enfants, assurer le suivi et la prise en charge des auteurs, empêcher les récidives et prévenir sur des faits de violences, de nombreuses mesures ont été prises.

Parmi elle, l'ouverture sans interruption d'un numéro d'urgence 3919, l'inscription de la notion d'emprise dans le code pénal et le code civil, des formations à l'accueil des femmes victimes de violences conjugales pour la police et la gendarmerie, etc.

Malgré le déploiement de nouvelles mesures et un engagement certain sur ces questions là, l'association Nous toutes déplore des chiffres toujours alarmants en 2023 : au 25 octobre 2023, est recensé 101 féminicides depuis le début de l'année.



À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, **SOROPTIMIST** s'unit avec nous pour un événement spécial !

Pourquoi cet événement est-il important ?

Chaque année, des millions de femmes dans le monde sont victimes de violence, qu'elle soit physique, psychologique ou économique. Cette journée vise à sensibiliser, éduquer et agir pour mettre fin à cette injustice. Nous voulons profiter de cette journée pour sensibiliser un large public à travers le film *L'amour et les forêts*.

Comment y participer ?

Vous pouvez vous inscrire en flashant le QR Code ou cliquez sur le lien sur notre site internet.



Participez à un groupe de soutien entre femmes, du 19 octobre au 11 décembre 2023 !

PROGRAMME : CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

- DES ATELIERS POUR DECOUVRIR DES METIERS QUI NOUS CORRESPONDENT
- DES VISITES D'ENTREPRISES
- DU THÉÂTRE
- VISITE DU MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE DE SAINT-ÉTIENNE ...

LIEU : SAINT-ÉTIENNE : Maison de l'Emploi au 18 Avenue Augustin Dupré - 42000 Saint-Etienne

Planning ARIANE : UN TREMLIN POUR L'EMPLOI DES FEMMES

[Sous réserve de modification(s)] Version du 06/11/23

Lieu principal *sauf mention contraire* : Maison de l'emploi, 42000 Saint-Etienne

	DATES	HEURES	Ateliers/Interventions/Visites
JOUR 1	Jeudi 19 octobre	De 9h00 à 16h00	Accueil et présentation du CIDFF Intervention : « Découvert des métiers de l'aide à domicile » - Particulier Employeur Maison de l'emploi – salle Designer
JOUR 2	Jeudi 09 novembre	De 9h00 à 16h00	Cyber-base : Création de CV et Lettre de motivation En demi-groupe Découverte des compétences Maison de l'emploi – salle Armurier et Mineurs
JOUR 3	Mardi 14 novembre	De 9h00 à 16h00	Bilan intermédiaire : Rendez-vous individuel
JOUR 4	Jeudi 16 novembre	De 9h00 à 16h00	Visite IUMM (métier de l'industrie) 16 Boulevard de l'Etiwallière 42000 Saint-Etienne Spectacle « Amour Amour » Centre social du Babet – 10 rue Félix Pyat 42000 Saint-Etienne
JOUR 5	Jeudi 23 novembre	De 9h00 à 12h00	Visite de l'AFPA 30 Boulevard du 8 mai 1945, 4200 Saint-Etienne
JOUR 6	Jeudi 30 novembre	De 14h00 à 16h00	Intervention : « code du travail et service juridique » Maison de l'emploi- salle Passementiers
JOUR 7	Lundi 04 décembre	De 9h00 à 16h00	Atelier théâtre : Compagnie Carnage Centre social Sisley – 19 rue Alfred Sisley 42100 Saint-Etienne
JOUR 8	Jeudi 07 décembre	De 10h00 à 12h00	Atelier théâtre : Compagnie Carnage : Epilogue Centre social Sisley – 19 rue Alfred Sisley 42100 Saint-Etienne
JOUR 9	Vendredi 08 décembre	De 9h00 à 16h00 Repas au restaurant Offert	Visite : Musé de l'art et de l'industrie 2 Pl. Louis Comte, 42000 Saint-Étienne Visite : Entreprise de couture Neyret ZA Côte Thiollière – CS 90277 42014 Saint-Étienne
JOUR 10	Lundi 11 décembre	De 9h00 à 16h00 Repas partagé	Bilan individuel Bilan collectif Foire aux questions Maison de l'emploi- Salle Rubanier

Valérie THOMAS valerie.thomas@cidff42.fr
CIDFF Loire, 18 Av. Augustin-Dupré, 42000 Saint-Etienne – Tél. 04 77 01 33 55 - cidff42@cidff42.fr, www.cidff42.fr

1

CIDFF de la Loire
18 Avenue Augustin Dupré
42000 SAINT ETIENNE
04.77.01.33.55
cidff42@cidff42.fr
<https://loire.cidff.info/>



Le CIDFF est une association loi 1901 qui a une mission d'intérêt général. Elle a été créée à l'initiative de l'État en 1972 afin de promouvoir l'égalité et de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle, psychique, des femmes appréhendées dans leur diversité.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CIDFF 42 Loire.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CIDFF 42 Loire